

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 1^{er} MAI 2023**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Pie-de-Guire, le lundi 1^{er} mai 2023 à 19h30 sous la présidence de monsieur Benoît Yergeau, maire.

Sont aussi présents les conseillers et conseillères suivants,

Céline Jutras
Louis Véronneau
Jean-Daniel Scheurer
Pierre Grandmont
François Tessier
Catherine Milette

23-05-85 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller François Tessier
Et résolu unanimement par les conseillers présents
D'ADOPTER l'ordre du jour tout en le laissant ouvert.

ADOPTÉE

23-05-86 Adoption du procès-verbal – Séance ordinaire du 3 avril 2023

Il est proposé par le conseiller Pierre Grandmont
Et résolu unanimement par les conseillers présents
D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 avril 2023.

ADOPTÉE

Compte rendu divers dossier et/ou comité

Chacun des membres du conseil ayant participé à une rencontre de comités ou autres fait un compte rendu.

Vacances directrice générale

La directrice générale informe le conseil des dates de ses vacances, soit les semaines du 18 et du 25 juin, le bureau restera ouvert durant cette période.

23-05-87 Approbation des comptes à payer

Il est proposé par le conseiller Louis Véronneau
Et résolu unanimement par les conseillers présents
D'APPROUVER les comptes à payer suivants :

COMPTES PAYÉS DURANT LE MOIS D'AVRIL 2023

Agritex	Paiement tracteur John Deer	309,72 \$
Cooptel	Bureau municipal	159,48 \$
Cooptel	Chalet des loisirs	102,10 \$
Cooptel	Station de pompage	96,35 \$
Desjardins Assurances	Assurances collectives	851,33 \$
Desjardins Assurances	RREMQ	742,34 \$
Hydro-Québec	Bureau municipal	556,99 \$
Hydro-Québec	Chalet des loisirs	783,88 \$
Hydro-Québec	Lumières de rues	130,67 \$

Hydro-Québec	Secondaire bureau	151,43 \$
Revenu Canada	Remises gouvernementales	928,68 \$
Revenu Québec	Remises gouvernementales	2 753,52 \$
Visa	Publipostages, poignée porte pick-up, câble de verrouillage, store	664,48 \$

SALAIRE AVRIL 2023

Employés	7 717,73 \$
Élus	2 378,07 \$

COMPTES À PAYER À L'ASSEMBLÉE DE MAI 2023

Accomodeur	Essence voirie	45,30 \$
ADN Communication	Alertes municipales	69,85 \$
Aquatech inc.	Service professionnel - Exploitation station de pompage (2 mois)	474,16 \$
Biovet	Analyse d'eau 6e rang	56,56 \$
Ent. François Parent	Contrat déneigement 5e versement	21 724,68 \$
Eurofins Environex	Analyse d'eau puits & 13e rang Ouest	174,19 \$
Gestim inc.	Inspections permis et certificats	1 027,59 \$
L'Express	Avis public- appel d'offres déneigement-entretien	403,56 \$
MRC Drummond	CRÉDIT Traitement cueillette sélective	(131,19 \$)
MRC Drummond	Traitement déchets & cueillette sélective, frais vidange des boues 2022, quote-part	5 870,30 \$
Mégaburo	Fournitures de bureau, contrat copies (couleur et noire) mars et avril	629,83 \$
Municipalité St-François	Quote-part contrôle mouches noires	4 138,42 \$
Patrick Morin	Quincaillerie	11,48 \$
Petite caisse	Transformateur, quincaillerie	64,31 \$
R.A.R.C.	Purge 6e rang	67,32 \$
R.I.P	2e versement quote-part 2023	9 192,00 \$
RGMR Bas-St-François	Collecte des matières résiduelles	1 957,46 \$
SCU	Service professionnel en urbanisme	747,34 \$
Tetra Tech QI Inc.	Ass. Technique projet 715-49246TT & plans & devis réfection rang Parenteau, accompagnement PRACIM	11 943,03 \$
Un à Un Architectes	Ajustement plan et préparation appel d'offres	1 256,11 \$

ADOPTÉE

23-05-88

Rapport du maire sur l'exercice financier 2022

Il est proposé par la conseillère Céline Jutras
Et résolu unanimement par les conseillers présents
DE DÉPOSER le rapport du maire sur l'exercice financier 2022, suite à la lecture dudit rapport, par le maire Benoît Yergeau. Une copie du

présent rapport sera mise en ligne sur le site internet de la municipalité et envoyé par publipostage sur le territoire de la Municipalité.

ADOPTÉE

MOTION **Avis de motion, présentation et dépôt du projet de règlement N° 23-722 relatif à la taxation pour travaux effectués dans le cours d'eau Décharge du Dr. Rousseau – Bureau de délégué de la MRC Pierre de Saurel et de la MRC de Drummond**

Monsieur Pierre Grandmont conseiller, par la présente :

Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 23-722 relatif aux fins du financement de la construction d'un garage municipal ;

23-05-89 **Installation revêtement plancher – Bureau municipal – Construction Jonathan Cyr**

Il est proposé par le conseiller Louis Véronneau
Et résolu unanimement par les conseillers présents
D'AUTORISER Construction Jonathan Cyr à faire l'installation du revêtement de plancher du bureau municipal au coût de ± 2500 \$ plus taxes. Cette dépense sera affectée au surplus municipal.

ADOPTÉE

Assurance cyber risques

REPORTÉ

Achat et installation VPN – Bureau municipal

REPORTÉ

Un à Un Architecte – Offre de services professionnelle pour l'analyse de la vétusté et de conformité de l'Église de Saint-Pie-de-Guire

REPORTÉ

23-05-90 **Dépôt demande de subvention au programme d'Aide à la voirie locale – Volet projets particulier d'amélioration (PPA-CE)**

ATTENDU que le conseil désire faire des travaux de rapiéçage sur l'ensemble des chemins municipaux, des travaux de réparation de regards, du rechargement de pierre ;

ATTENDU que le conseil désire obtenir de l'aide de son député, Monsieur Donald Martel, pour un montant de 30 000 \$ pour procéder à ces travaux, au coût de ± 18 000 \$ pour le remplacement et/ou réparation de puisard (trou d'homme), de ± 10 000 \$ pour le rechargement de pierre dans le 8e Rang, de ± 15 000 \$ pour le rapiéçage sur les chemins municipaux, de ± 10 000 pour le marquage des lignes de rue, et ce, pour un total du coût des travaux de ± 55 000 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean-Daniel Scheurer
Et résolu unanimement par les conseillers présents
DE DEMANDER l'aide financière d'un montant de 30 000 \$ à notre député, Monsieur Donald Martel, afin que la Municipalité de Saint-Pie-de-Guire puisse procéder à des travaux d'amélioration de son réseau routier pour l'année 2023.

ADOPTÉE

23-05-91 **Demande au MTO – Réduction de vitesse et élargissement de l'accotement de la route 143**

ATTENDU que le conseil désire rendre plus sécuritaire l'intersection de la rue Principale et de la route 143, en raison des voitures roulant à très grande vitesse;

ATTENDU qu'en 2021 et en 2022, deux accidents se sont produits à l'intersection de la rue Principale et de la route 143;

ATTENDU que les jeunes doivent traverser cette intersection afin d'accéder aux installations de loisirs de la Municipalité;

ATTENDU que la piste cyclable traverse la Route 143 pour se diriger vers le rang du Bord-de-l'Eau;

ATTENDU que le conseil désire une réduction de vitesse à 70 km/h à la hauteur du village de Saint-Pie-de-Guire;

ATTENDU que le conseil aimerait un élargissement de l'accotement entre la rue Principale et des Roselins, sur la route 143 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller François Tessier

Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le conseil demande au Ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports du Québec d'évaluer la possibilité de rendre l'intersection de la route 143 plus sécuritaire à la population par l'ajout d'un passage piétonnier et par une réduction de vitesse à 70 km/h à la hauteur du village de Saint-Pie-de-Guire.

ADOPTÉE

23-05-92 **Traitement des matières organiques - Participation à un appel d'offres en commun (MRC Drummond)**

CONSIDÉRANT QU'en novembre 2023, la MRC de Drummond adoptait son Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2030 et depuis lors, a déployé tous les efforts nécessaires à l'atteinte de ses objectifs ;

CONSIDÉRANT QUE toutes les municipalités de la MRC doivent contribuer à la mise en œuvre du PGMR de la MRC ;

CONSIDÉRANT QU'en décembre 2018, la MRC de Drummond signait une entente de gré à gré avec Gesterra d'une durée de 5 ans pour le transbordement et le traitement des déchets et des matières organiques ;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de cette entente, l'ensemble des municipalités la MRC avaient délégué leur compétence à cette dernière ;

CONSIDÉRANT QUE l'entente entre la MRC et Gesterra prendra fin le 31 décembre 2023, mettant également fin à la délégation de compétence ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs municipalités ont demandé à la MRC de Drummond, en vertu des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec*, de procéder à un appel d'offres en commun pour et en leur nom pour la gestion et le traitement des matières organiques ;

CONSIDÉRANT l'adoption par la MRC de Drummond de la résolution *MRC13367/04/23* l'autorisant à procéder à un appel d'offres en commun pour et au nom des municipalités participantes ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités souhaitant participer à cet appel d'offres en commun, sont invitées à faire connaître leur position et intention par voie de résolution ;

CONSIDÉRANT les discussions des membres du conseil de la Municipalité à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller François Tessier
Et résolu unanimement par les conseillers présents
QUE la Municipalité de Saint-Pie-de-Guire accepte de participer à l'appel d'offres en commun réalisé par la MRC de Drummond pour la gestion et le traitement des matières organiques.

ADOPTÉE

23-05-93 **Demande d'autorisation de lancement de fusées miniatures et de haute puissance**

ATTENDU que le Club québécois de Fuséonautique désire faire le lancement de fusées miniatures et de haute puissance samedi le 27 mai et dimanche le 28 mai 2023 ;

ATTENDU qu'en cas de mauvais temps le lancement de fusées miniatures sera remis au samedi 3 juin et dimanche 4 juin 2023 ;

ATTENDU que le club québécois de Fuséonautique a fourni avec sa demande, le plan de la localisation de l'événement et le certificat d'assurance ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean-Daniel Scheurer
Et résolu unanimement par les conseillers présents
D'AUTORISER le Club québécois de Fuséonautique à faire le lancement de fusées miniatures et de haute puissance le samedi 27 mai et dimanche 28 mai 2023 ou, en cas de mauvais temps, le 3 et 4 juin 2023;
D'AUTORISER les représentants du Club québécois de Fuséonautique à restreindre et à contrôler l'accès à la partie du chemin où ils prévoient tenir leurs lancements.

ADOPTÉE

23-05-94 **Contribution aux P'tites boîtes à lunch de la Fondation de la Tablee populaire – Tournoi de golf de la MRC de Drummond**

Il est proposé par le conseiller François Tessier
Et résolu unanimement par les conseillers présents
DE VERSER un montant de 500 \$ aux profits des P'tites boîtes à lunch.
La contribution sera versée à la Fondation de la Tablee populaire.

ADOPTÉE

23-05-95 **Demande d'aide financière – programme d'infrastructures municipales pour les aînés (prima)**

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA);

ATTENDU QUE le Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) est un appel de projets et qu'une somme maximale de 100 000 \$ peut être versée en subvention à la Municipalité;

ATTENTU QUE le Plan d'action MADA de la Municipalité propose d'améliorer l'accessibilité aux lieux publics et de promouvoir l'activité physique par l'aménagement du parc municipal avec des stations d'exercice extérieur, un parcours santé adapté aux aînés l'installation de mobilier urbain et construction d'aire de repos couverte;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent et à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées.

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière à son projet, à assumer tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts.

ATTENDU QUE la Municipalité assumera, si elle obtient une aide financière pour son projet, tous les coûts non admissibles au programme associé à son projet.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Céline Jutras
Et résolu à l'unanimité par les conseillers présents
D'AUTORISER le dépôt de la demande d'aide financière au
Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA);
D'AUTORISER Annick Vincent, directrice générale et greffière-
trésorière à déposer, au nom de la Municipalité de Saint-Pie-de-Guire
la demande d'aide financière.

ADOPTÉE

23-05-96

Levée de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Jean-Daniel Scheurer
Et résolu unanimement par les conseillers présents
DE LEVER cette assemblée.

La séance est close à 20h07.

Benoît Yergeau, maire

Annick Vincent, d.g./sec.-trés.

Par la présente, je certifie qu'il y a (ou aura) des crédits disponibles aux postes budgétaires affectés par les résolutions numéros : 23-05-87, 23-05-89 et 23-05-94.

Annick Vincent, d.g./sec.-trés.

Je, Benoît Yergeau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Benoît Yergeau, maire